



Le palmarès du concours des vins 2019 enfin dévoilé

Publié le 30 avril 2019

33ème édition du concours des vins de la Vallée de l'Hérault

Il se veut toujours plus qualitatif mais aussi convivial. Il propose à la dégustation, des vins de couleurs, appellations et millésimes différents et offre à bon nombre de cavistes et de vigneron primés des retombées considérables pour leur activité. Il permet également de découvrir de nouvelles saveurs pour les amoureux du vin aussi bien amateurs que confirmés. Un résultat qui participe pleinement au rayonnement et au développement économique de la vallée de l'Hérault.

Le concours, agréé par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes est ouvert à tous les vins produits sur le territoire de la vallée de l'Hérault et du Clermontais (43 communes) bénéficiant d'une appellation d'origine ou d'un indice géographique, sans distinction de couleur ni de millésime.

Les chiffres-clés :

143 jurés dégustateurs répartis en 25 jurys :

- des professionnels : vignerons, oenologues, cavistes, restaurateurs, journalistes
- des amateurs : oenophiles avertis

182 vins dégustés

43 producteurs présentant leurs produits

1 huissière de justice

61 médailles dont 7 bronze, 27 argent et 27 or

36 producteurs primés

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le communiqué de presse du 17 mars 2019 [ici](#).

PRÉCÉDÉ

RETOUR À LA LISTE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS